

PARTICIPATION FAMILIALE JOURNALIERE
BAREME CAF N°2
(Nouveau barème applicable au plus tard le 31 août 2015)

	Composition de la famille			
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus
BAREME 2	0.30%	0.28%	0.26%	0.24%
Plancher 550€ Ressources mensuelles	1.54 €	1.44 €	1.33 €	1.23 €
Plafond 3 200€ Ressources mensuelles	9.60 €	9.00 €	8.40 €	7.70 €